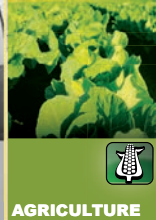




GESTION
PARASITAIRE



AGRICULTURE



FORESTERIE



ESPACES
VERTS
HORTICULTURE



ESPÈCES
EXOTIQUES
ENVAHISSANTES

Scarabée japonais (*Popillia japonica*)

Adulte : Espèce exotique envahissante mesurant près de 10 millimètres de long et 6 millimètres de large; abdomen, thorax et tête vert métallique avec couvertures alaires d'un brun cuivre et touffes de poils blancs contrastants le long des côtés et à l'arrière de l'abdomen; actif les jours ensoleillés et chauds de la fin juin à la fin de l'été (6 à 8 semaines).

Pupe : Couleur crème pâle puis graduellement teinte vert métallique chez l'adulte. Se cache sous la surface du sol.

Larve : Ver blanc crème, entre 13 et 16 mm à maturité
à ne pas confondre avec la larve du hanneton commun ou du hanneton européen

Œuf : elliptique/ ovale, blanc translucide, environ 1,5 millimètre de long

Répartition : Plusieurs provinces de l'est du Canada, dont l'Ontario, le Québec, le Nouveau Brunswick, la Nouvelle Écosse et l'Île-du-Prince-Édouard. Tous les États de la côte est américaine sont colonisés par le scarabée japonais ainsi que certains États situés à l'est des Rocheuses.

Hôtes : gazon et racines (larve), plus de 250 hôtes (environ 300 espèces de plantes), feuilles et fruits (adultes) y compris orme, érable, vigne, pêcher, pommier, abricotier, cerisier, prunier, rosier, zinnia, maïs, asperge, soja, bleuet, trèfle, framboisier et mûrier sauvage.

Domages : Consommation des tissus situés entre les nervures du feuillage des plantes exposées aux rayons directs du soleil. Le scarabée commence au sommet (peu importe l'hauteur) et suit sa progression vers la base. L'alimentation est la plus intense lorsque la température se situe entre 21 °C et 35 °C et l'humidité relative est au-dessus de 60 %.

Génération : Une par année



Figure : Adulte du scarabée japonais
Source : Laboratoire d'expertise et de diagnostic en phytoprotection – MAPAQ



Figure : Larve du scarabée japonais.
Source : Direction générale de la recherche, Agriculture et Agroalimentaire Canada, Ottawa.

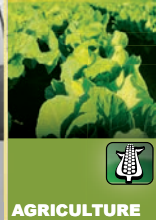


Figure : Dommages sur une feuille de vigne.
Source : Laboratoire d'expertise et de diagnostic en phytoprotection - MAPAQ





GESTION
PARASITAIRE



AGRICULTURE



FORESTERIE



ESPACES
VERTS
HORTICULTURE

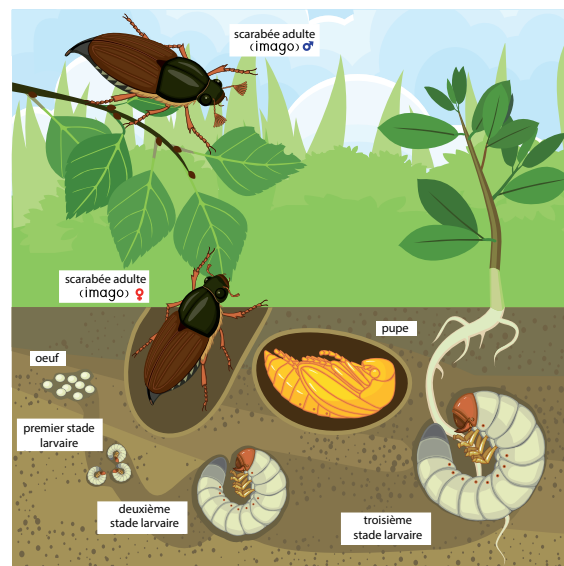


ESPÈCES
EXOTIQUES
ENVAHISSANTES

DÉPISTAGE

Installer un piège appâté avec un attractant floral/phéromone sexuelle par 2 000 m² (un piège aux deux acres) de la fin juin à la mi-septembre. Mettre le piège sous le vent, à l'extérieur du champ à dépister. Une fois le piège installé, vous remarquerez qu'il se remplit rapidement. Pour qu'il reste efficace, vous devez le vider régulièrement. Les scarabées japonais migrent à la recherche de sources de nourriture et peuvent parcourir de grandes distances. Il convient donc de placer le piège à l'écart des arbustes et des plantes en fleurs, qui peuvent être plus attractants pour les insectes mâles que le piège. De façon générale, il est recommandé de placer le piège à une distance d'au moins 9 mètres de ces derniers afin que la plupart des scarabées finissent dans le piège et non sur les plantes que vous voulez protéger.

CYCLE DE VIE



MATÉRIEL RECOMMANDÉ :

Piège Unitrap pour scarabée (No. produit 301Y603G)
avec appât double (floral/phéromone sexuelle,
No. produit 3013903)



No. 301Y603G



No. 3013903

Liens utiles :

<https://www.iriisphytoprotection.qc.ca/Fiche/Insecte?imageld=3718>

<https://www.ontario.ca/fr/page/le-scarabee-japonais-dans-les-pepinieres-et-les-pelouses>

<https://inspection.canada.ca/fr/protection-vegetaux/especes-envahissantes/insectes/scarabee-japonais/fiche-renseignements>

